



SYNDICAT MIXTE DES BASSINS VERSANTS DU REART, DE SES AFFLUENTS ET DE L'ÉTANG DE CANET/SAINT-NAZAIRE

3, rue des Fenouillèdes – Parc d'activités Sud Roussillon – 66 280 SALEILLES
Tél : 04.68.22.18.53

Délibération N° 2022-33

L'an deux mille vingt-deux et le six décembre, le Comité Syndical du Bassin Versant du Réart, de ses affluents et de l'étang de Canet-Saint Nazaire, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la salle du Conseil Municipal de Saleilles, sous la présidence de Monsieur François RALLO, Président.

Etaient présents :

MMES. Maria CABRERA _ Céline DAVESA _ Rosemary DROUILLOT _ Luce FAXULA _ Annie LELAURAIN _ Maya LESNE _ Alexandra MAILLOCHAUD _ Colette ROIG.

MS. Philippe BRETEAU _ Thierry DEL POSO _ Luc DEVEZE _ Robert DIAZ _ Jean-François FABRE _ Denis FERRER _ Marc GIMBERNAT _ Rodolphe LAFFONT _ Jean-André MAGDALOU _ Christophe MANAS _ Théophile MARTINEZ _ Jean-Charles MORICONI _ Georges PUIG _ Louis PUIG _ François RALLO _ Louis SALA.

Etaient absents et excusés :

MMES. Sara TOURNE.

MS. Rémy ATTARD _ Patrick BELLEGARDE _ Modeste BOSQUE _ Gilles CASAS _ Jean-Pierre LEROY _ Patrick MAURAN _ Robert OLIVE _ Jean-François REGNIER _ Jean-Jacques THIBAUT _ Max TIBAC.

Avaient donné procuration :

M. Jean-Pierre LEROY donne procuration à Rodolphe LAFFONT.

M. Robert OLIVE donne procuration à Colette ROIG.

M. Gilles CASAS donne procuration à Jean-Charles MORICONI.

Etaient absents :

MMES. Annie PEZIN _ Nathalie PINEAU _ Christine RODRIGUEZ.

MS. Francis AUSSEIL _ Gérard NOLLEVALLE _ Raymond PLA _ André RADONDY _ Olivier RABAT _ René WALLEZ.

Assistaient également à la séance :

MMES. Morgane BOISRAME – Sandrine BOSSOREIL - Elodie DUSSAUSOIS - Christelle PLAGNES – Lorie VERGNES.

MS. Baptiste BASNIER - Roland MIVIERE – Jean-Claude TORRENS.

A été élu secrétaire de séance :

M. Rodolphe LAFFONT.

**Demande de subvention complémentaire
pour l'appel à manifestation de CITEO.**

Dossier présenté par : Maya LESNE – Vice-présidente déléguée.

Le comité syndical réuni en séance publique,

Madame la Vice-présidente déléguée rappelle à l'assemblée que le SMBVR porte la démarche de Contrat de bassin versant de l'étang de Canet St-Nazaire dont un des objectifs majeurs est l'amélioration de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques.

En effet, l'ensemble des cours d'eau du territoire, ainsi que l'étang qui en est le réceptacle final, sont concernés par la problématique des déchets pouvant induire en plus d'un impact visuel, une pollution de l'eau et engendrer des conséquences négatives sur la biodiversité aquatique.

Afin de limiter l'impact environnemental des emballages ménagers, la société CITEO a lancé un appel à manifestation dénommé « Prévention et traitement des déchets abandonnés diffus d'emballages ménagers ».

La candidature du SMBVR a été retenue, en partenariat avec PMM et la société Clean-up Rivers. Le projet porte sur la pose d'unités de capture des déchets au niveau du réseau pluvial à déchets sur les communes de Saleilles, Perpignan, Cabestany, Saint-Nazaire et Canet-en-Roussillon. Le but étant de piéger les déchets en amont de la Fosseille avant que ces derniers n'arrivent à l'étang.

Madame la Vice-présidente déléguée rappelle que dans le cadre de l'appel à manifestation « Prévention et traitement des déchets abandonnés diffus d'emballages ménagers », CITEO peut apporter une aide dont le taux maximum est de 50% des dépenses éligibles, dans un maximum de 50 000 € HT.

Le montant total de cette opération est estimé à 82 500€HT et l'aide de CITEO à 41 250€ (50%).

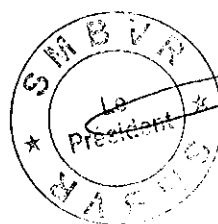
Le comité syndical, ouï l'exposé de Madame la Vice-présidente déléguée et après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres :

- **AUTORISE** le Président ou son représentant à solliciter une aide financière complémentaire afin d'atteindre le taux de subvention maximal de 80% ;
- **DECLARE** que les sommes nécessaires à l'exécution de ce projet seront inscrites au budget primitif 2023 ;
- **AUTORISE** le Président ou son représentant à signer tout acte utile en la matière.

**Pour : 27 voix
Contre : 0 voix
Abstention : 0 voix**

**Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations.**

Le Président



François RALLO